

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

lade et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND: 31373

Déclaration de Maladie : N° P19- 0008019

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10503 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : A.GOLITI.DRISS Date de naissance : 26/02/1963

Adresse : Habituelle

Tél. : 05 22 49 91 77 Total des frais engagés : 807,50 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Rachid SAIR
MEDECIN
73 Av. Colonel Akid Allam 1er étage
(en dessus) 1000 Casablanca
Tél. : 05 22 72 42 42

Date de consultation : 19/05/2022

Nom et prénom du malade : Gesamy Bel Age : 51

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Arthrose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Chute

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/06/2022	c		750 Dhs	<p><i>Dr. Rachid BOURNAZEL</i> MÉDECIN 73, AV. Colonel Ali Alloui le 30/08/18 (en dessus BMEC) Bournazel - Casablanca Tél : 05 22 72 42 42</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>BOURNAZEL</i> Bouznazel, Bd. Akid El Aham Tél. 05 22 70 58 18	19/06/2022	657-30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	00000000
		35533411		11433553

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

Dr.Rachid SAIR

OMNIPRATICIEN

- Diplôme universitaire de Diabetologie
 - université montpellier France
 - Diplome en soins avancés en cardiologie
 - université de montréal-Canada
 - Licencié du Conseil Médical du Canada (LCMC)
 - Echographie - ECG



الدكتور اشدو سامي

الطب العام

- دبلوم جامعي في أمراض السكري
 - جامعة مونبولي - فرنسا
 - دبلوم رعاية صحية متقدمة لأمراض القلب
 - جامعة مونتريال - كندا
 - إرتفاع الضغط الدموي - أمراض القلب والarteries
 - طبيب مجاز من طرف المجلس الطبي الكندي

الدار البيضاء في : 19 JUIN 2020 casablanca le :

Resonant Raman scattering

930 ① Fortsetzung
24. | er weg mit
16.3 ② weiter
| er geht
820 ③ Dernier
| er



25. Ed. A. B. B.
Boulevard 51
Tel.: 36 2270 56 16
Stern-Boutique

Dr. Rachid SAIR
MEDECIN

73, Av. Colonel Allam 1er étage
(en dessous BMCE) Bournazel - Casablanca

~~(-1, 0) 22724242~~

73 شارع العقيد العلام - الطبق الاول (فوق بنك BMCE) بورنازيل - البيضاء - الهاتف : 05 40 13 12 91 / 05 22 72 42 42
73 Av. Colonel Akid Allam 1 étage (En dessus BMCE) - Bournazel - casablanca - tel : 05 40 13 12 91 / 05 22 72 42 42

D I n s i u s 8
sos x 27 ru

(35)

8212 x2

Dr. Rashed SAIR
Médecin
73, Av Colonel Akid Aljam - 1er étage
Boulevard Bourguiba - Bourguiba - Casablanca
Tel : 05 22 72 42 42

T.E 657.5

FORTIFER®

ACTIFS VÉGÉTAUX & OLIGOÉLÉMENTS

L 2223
P: 06/22
99,00 DH

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bno al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

20 mg Cpr GR
Boite 14
640150MP/21NRO P.P.V: 82,10 DH
6 118001 020591

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bno al aquam roches
noires casablanca
INEXIUM

20 mg Cpr GR
Boite 14
640150MP/21NRO P.P.V: 82,10 DH
6 118001 020591

Lot / Batch n° :

Exp. date :

PPC (DH) : 82,00

Vita C 1000®

PPV 15DH30
EXP 03/2023
LOT 03054 11

99,00
FORTIFER®
ACTIFS VÉGÉTAUX & OLIGOÉLÉMENTS
FORTIFER®
99,00
FORTIFER®
ACTIFS VÉGÉTAUX & OLIGOÉLÉMENTS

L 2223
P: 06/22
99,00 DH

Poids Net : 12,60g